

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:
ALBIDUR® 1223

Désignation chimique:
Silane-modified polyurethane prepolymer

**N° d'enregistrement
REACH** -

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Utilisation industrielle

Usages déconseillés: Aucuns connus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany

Téléphone : +49 201 173 01
Télécopie : +49 201 173 3000
E-mail : productsafety-sp@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232
+49 2365 49 4423 (Fax)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage Non applicable

Informations supplémentaires de l'étiquette

EUH208: Contient (Triméthoxyvinylsilane). Peut produire une réaction allergique.

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

2.3 Autres dangers

Selon les conditions d'utilisation spécifiques, du méthanol risque de se former lors de l'hydrolyse.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

Désignation chimique:

Silane-modified polyurethane prepolymer

3.1 Substances N° d'enregistrement REACH:

-

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Triméthoxyvinylsilane	0,1 - <1%	2768-02-7	220-449-8	01-2119513215-52	Aucune information disponible.	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Cette substance est répertoriée comme SVHC.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
Triméthoxyvinylsilane	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; Acute Tox.: 4: H332; Skin Sens.: 1B: H317; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: 7.120 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 16,8 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 2.000 mg/kg	Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

RUBRIQUE 4 — Premiers secours**4.1 Description des premiers soins requis**

Informations générales:	enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
Inhalation:	Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises
Contact avec la Peau:	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Contact oculaire:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Protection individuelle des secouristes:	Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes:	Aucun symptôme connu à ce jour.
Dangers:	Aucune information disponible.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement:	Traiter les symptômes.
--------------------	------------------------

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés:	Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.
Moyens d'extinction inappropriés:	Eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - dioxyde et monoxyde de carbone Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Aucune mesure particulière.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:	Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Porter un équipement de protection individuelle. Risque de glissade accru en raison du produit écoulé/répandu
6.1.1 Pour les non-secouristes:	Aucune information disponible.

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

- | | |
|---|--|
| 6.1.2 Pour les secouristes: | Aucune information disponible. |
| 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: | Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. |
| 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions. |
| 6.4 Référence à d'autres rubriques: | Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13. |

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|--|--|
| Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale): | Aucune information disponible. |
| Conseil de manipulation en toute sécurité: | Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. |
| Mesures à prendre pour éviter le contact: | Aucune information disponible. |

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- | | |
|--------------------------------------|---|
| Conditions d'un stockage sûr: | Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver dans un endroit sec. Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des acides ou des bases. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Conserver à une température ne dépassant pas 40 °C. |
| Matériaux d'emballage sûrs: | Aucune information disponible. |

- | | |
|--|-------------------------------|
| 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Pas d'autres recommandations. |
|--|-------------------------------|

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

Valeurs de DNEL

Remarques: Valeurs de DNEL

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
Triméthoxyvinylsilane	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 6,7 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 6,7 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 50 mg/m3	Toxicité aiguë
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 50 mg/m3	Toxicité aiguë
	Population générale	inhalation	Systémique, à court terme; 50 mg/m3	Toxicité aiguë
	Population générale	inhalation	Systémique, à court terme; 50 mg/m3	Toxicité aiguë
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 260 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 260 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à court terme; 260 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à court terme; 260 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 8 mg/kg	Toxicité aiguë
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 8 mg/kg	Toxicité aiguë
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 3,9 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 3,9 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 18,9 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 18,9 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 7,8 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 7,8 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 27,6 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 27,6 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 0,3 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 0,3 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié

Valeurs de PNEC

Remarques: Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
Triméthoxyvinylsilane	Terre	0,06 mg/kg	
		0,06 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,4 mg/l	
		0,4 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,15 mg/kg	
		0,15 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,04 mg/l	
		0,04 mg/l	
	Station d'épuration	6,6 mg/l	
		6,6 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	1,5 mg/kg	
		1,5 mg/kg	

8.2 Contrôles de l'exposition

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

Contrôles Techniques Appropriés:	Aucune information disponible.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection des yeux/du visage:	Lunettes de sécurité
Protection des Mains:	Informations supplémentaires: Gants en nitrile (NBR)
Protection de la peau et du corps:	vêtement de protection
Protection respiratoire:	S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.
Contrôles environnementaux:	Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État:	liquide
Forme:	Liquide visqueux
Couleur:	Incolore
Odeur:	Fruitée
Seuil olfactif:	non mesuré
Point de congélation:	non mesuré
Point d'ébullition:	non mesuré
Inflammabilité:	non mesuré
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'explosivité - supérieure (%) :	non mesuré
Limites d'explosivité - inférieure (%) :	non mesuré
Point d'éclair:	> 100 °C
Température d'auto-inflammation:	non mesuré
Température de décomposition:	> 150 °C
pH:	Non applicable
Viscosité	
Viscosité, dynamique:	35.000 mPa.s (25 °C)
Viscosité, cinématique:	34314 mm ² /s (25 °C, calculé)
Durée d'écoulement:	Aucune information disponible.
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Solubilité (autre):	non mesuré
Taux de dissolution:	Aucune information disponible.

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

Coefficient de partition (n-octanol/eau):	non mesuré
Stabilité de la dispersion:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	non mesuré
Densité relative:	non mesuré
Densité:	Approximatif 1,02 gcm ³ (20 °C)
Densité apparente:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur relative:	non mesuré

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	non mesuré
Propriétés comburantes:	Non comburant
Température minimale d'ignition:	non mesuré
Corrosion des métaux:	Non corrosif pour les métaux.
Taux d'évaporation:	non mesuré

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
10.2 Stabilité chimique:	Le produit est stable sous des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
10.4 Conditions à éviter:	Chaleur. Humidité
10.5 Matières incompatibles:	Bases. Comburants. Acides. Eau.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Selon les conditions d'utilisation spécifiques, du méthanol risque de se former lors de l'hydrolyse.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact avec la Peau:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact oculaire:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Ingestion:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion	
Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Triméthoxyvinylsilane	DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : 7.120 mg/kg

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

Contact avec la peau**Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**Triméthoxyvinylsilane DL 50 (Lapin, Féminin, Masculin) : > 2.000 mg/kg
DL 50 (Lapin, femelle) : 3.158 mg/kg
DL 50 (Lapin, mâle) : 3.760 mg/kg**Inhalation****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**Triméthoxyvinylsilane CL 50 (Rat, 4 h): 16,8 mg/l Vapeur
Non applicable, Poussières, brouillards et émanations**Toxicité à dose répétée****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**Triméthoxyvinylsilane NOAEC (Rat(Féminin, Masculin), Inhalation – vapeurs, 14 jr): 58 mg/m³**Corrosion ou Irritation de la Peau****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

Triméthoxyvinylsilane OECD 404 (Lapin): Non irritant

Blessure ou Irritation Grave des Yeux**Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

Triméthoxyvinylsilane OECD 405 (Lapin): Non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

Triméthoxyvinylsilane Test de Buehler, OCDE 406 (Cobaye): Sensibilisateur de la peau

Cancérogénicité**Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

Triméthoxyvinylsilane Aucune indication quant à un effet cancérigène.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Aucune information disponible.

In vitro**Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**Triméthoxyvinylsilane Test de Ames (OCDE 471): négatif
Test de mutation du gène (OECD 476): négatif
Aberration chromosomique (OCDE 473): positif**In vivo****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

Triméthoxyvinylsilane Test du micronoyau (OECD 474) Intrapéritonéale (Souris, Féminin, Masculin): négatif

Toxicité pour la reproduction**Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

Triméthoxyvinylsilane Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Nom du produit: ALBIDUR® 1223**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Triméthoxyvinylsilane	Pas d'indications de propriétés critiques

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Triméthoxyvinylsilane	Pas d'indications de propriétés critiques

Risque d'Aspiration

Produit:	Non classé
Composants:	
Triméthoxyvinylsilane	Non classé

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Produit:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;
-----------------	--

Composants:	
Triméthoxyvinylsilane	Aucune information disponible.

Autres dangers

Produit:	Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;
-----------------	---

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**12.1 Toxicité:****Risques aigus pour l'environnement aquatique:****Poisson**

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Triméthoxyvinylsilane	CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 191 mg/l

Invertébrés Aquatiques

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Triméthoxyvinylsilane	CE50 (Daphnia magna, 48 h): 168,7 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Triméthoxyvinylsilane	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 7 jr): 210 mg/l (US-EPA-méthode)

Toxicité pour les microorganismes

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

Triméthoxyvinylsilane CE 10 (Pseudomonas putida, 5 h): 1.000 mg/l (DIN EN ISO 10712)
CE50 (boue activée, 3 h): > 100 mg/l (OECD 209)

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:**Poisson**

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane NOEC (Daphnia magna, 21 jr): 28,1 mg/l (OECD 211)
Concentration minimale avec effet observé (Daphnia magna, 21 jr): 52,4 mg/l (OECD 211)
CE50 (Daphnia magna, 21 jr): 119 mg/l (OECD 211)

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane NOEC (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 7 jr): 25 mg/l (US-EPA-méthode)

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane CE 10 (Pseudomonas putida, 5 h): 1.000 mg/l (DIN EN ISO 10712)
CE50 (boue activée, 3 h): > 100 mg/l (OECD 209)

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradation**

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane 51 % (28 jr, OECD 301 F) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique

Rapport DBO/DCO

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Facteur de Bioconcentration (BCF)**

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane pas de bioaccumulation

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit: Log Kow: non mesuré

Composants:

Triméthoxyvinylsilane Log Kow: 1,1 20 °C (QSAR)
Log Kow: -2,0 20 °C (QSAR) produit d'hydrolyse

12.4 Mobilité dans le sol:

Produit Aucune information disponible.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane Adsorption au sol: faible.

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Produit	Aucune information disponible.
Composants:	
Triméthoxyvinylsilane	Substance VPVB non classée Substance PBT non classée

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Produit:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
Composants:	
Triméthoxyvinylsilane	Aucune information disponible.

12.7 Autres effets néfastes:

Autres dangers	
Produit:	Le produit est classé comme étant faiblement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales:	Aucune information disponible.
Méthodes d'élimination:	compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée
Emballages Contaminés:	Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1 ONU/N° d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications: Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; **ADN** - Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales; **AGW** - Occupational exposure limit; **ASTM** - Société américaine de contrôle de matériaux; **AwSV** - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; **BSB** - Biochemical oxygen demand; **c.c.** - récipient fermé; **CAS** - Société d'attribution de numéros CAS; **CESIO** - Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires; **CSB** - Chemical oxygen demand; **DMEL** - Niveau effet minimal dérivé; **DNEL** - Niveau effet zéro dérivé; **EbC50** - median concentration in terms of reduction of growth; **EC** - Effective concentration; **EINECS** - Inventaire européen sur les produits chimiques; **EN** - European norm; **ErC50** - median concentration in terms of reduction of growth rate; **GGVSEB** - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale; **GGVSee** - Décret sur les matières dangereuses mer; **GLP** - Bonne pratique de laboratoire; **GMO** - Organisme modifié par voie génétique; **IATA** - Association internationale de transport par avion; **ICAO** - Organisation internationale d'aviation civile; **IMDG** - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau; **ISO** - Organisation internationale de normalisation; **LD/LC** - lethal dosis/concentration; **LOAEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.; **LOEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences; **M-Factor** - multiplying factor; **NOAEL** - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.; **NOEC** - Concentration sans effet pouvant être observé; **NOEL** - Dose sans effet pouvant être observé; **o.c.** - récipient ouvert; **OECD** - Organisation pour la coopération et le développement économiques; **OEL** - Valeurs limites d'air au poste de travail; **PBT** - Persistant, bio-accumulatif, toxique; **PNEC** - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.; **REACH** - Enregistrement REACH; **RID** - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail; **SVHC** - Substances liées à des craintes particulières; **TA** - Instruction technique; **TRGS** - Règles techniques pour les matières dangereuses; **vPvB** - très persistant, très bio-accumulable; **WGK** - Classe de contamination de l'eau

Principales références de la littérature et sources de données:

Aucune information disponible.

Nom du produit: ALBIDUR® 1223

Informations de formation: Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

Informations de révision Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Avis de non-responsabilité: Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.